USA : il crie "djihad" à bord d'un avion, 9 mois de prison ferme

écrit par Laveritetriomphera | 10 avril 2016

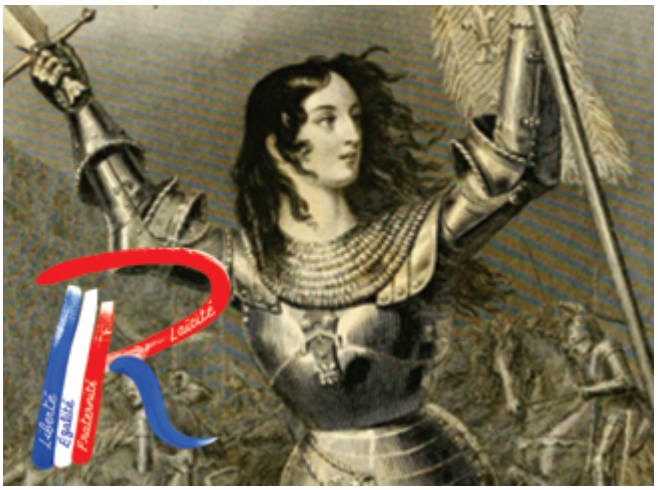

Une bonne nouvelle, la menace du djihad sanctionnée aux États Unis. Cependant l'avocat a peut-être raison, l'individu appréhendé pourrait être atteint du syndrome de Korsakoff vu le vieillissement prématuré.
J'ai trouvé très intéressant la référence de Robert Spencer quant à la réthorique du cheval fort. L'article de Daniel Pipes sur la problématique du djihad est instructif. Cependant une évidence saute aux yeux, l'islamisme rend encore plus fou ceux qui le sont déjà.

USA: Un homme qui a hurlé « djihad » à bord d'un avion a été condamné à 9 mois de prison ferme.

Le 5 avril par Robert Spencer

« *L'avocat de M. Diaz déclare que le prévenu a des problèmes d'ordre psychiatrique et d'alcoolisme* ». M. Diaz est il un musulman converti ? L'Associated Press ne prend pas la peine de nous donner davantage de précisions. Il est peut être un homme marginal non-musulman, psychiquement perturbé, influencé par la rhétorique du cheval

fort [NDT: Ref probable à l'article de Daniel Pipes : au moyen orient on mise sur le cheval fort ou au livre de Lee Smith]. Ou il est peut être totalement récupéré par l'idéologie des adorateurs auto proclamés de la mort. AP ne s'attarde pas sur ces questions, lesquelles sont en réalité des éléments clé du problème, les plus évidents.

«L'homme qui a hurlé : 'Jihad' à bord d'un avion est condamné à 9 mois de prison ferme », Associated Press le 5 Avril, 2016:

Un New-Yorkais qui a obligé un avion de l'United Airlines à retourner à l'aéroport de Dulles en Virginie du nord, après avoir crié le mot «djihad», et provoqué la panique au poste de pilotage, a été condamné à neuf mois de prison ferme.

David Patrick Diaz, âgé de trente six ans, originaire de Poughkeepsie à New York, a plaidé coupable début 2016 pour avoir provoqué la panique à bord d'un avion.

En mars 2015, sur un vol de Dulles à Denver, Colorado, il a été taclé par un groupe de passagers après avoir crié «djihad» et avoir dit que quelque chose se trouvait dans le ventre de l'avion.

L'avocat a déclaré que M. Diaz était atteint de troubles psychique et d'alcoolisme …

1. Diaz a également été condamné à payer 22 000 $ [NDT: 19 245 €] de dédommagement à United.

Traduit de l'anglais par Lavéritétriomphera.

Source : http://www.jihadwatch.org/2016/04/man-who-shouted-jihad-on-flight-gets-9-month-sentence